OFFRE DE SUPPLÉANCE

Éducation musicale

Collège La Xavière · Chaponnay (Rhône)

Nous recherchons un·e professeur·e d’éducation musicale à temps complet pour assurer une suppléance au collège.

PRISE DE FONCTION	DURÉE	SERVICE
1er janvier 2027	Jusqu’à la fin de l’année scolaire 2026-2027	Temps complet · 18 h de cours par semaine

Profil recherché

- Diplôme de niveau bac+3 en musique, musicologie ou discipline en concordance avec l’enseignement.
- Une expérience d’enseignement, de transmission musicale ou de pratique professionnelle est appréciée, notamment auprès d’adolescents.
- Les personnes titulaires d’un bac+2 ou d’une deuxième année de licence validée peuvent également se manifester : une nomination à ce niveau relève d’une possibilité exceptionnelle et doit être confirmée par le rectorat.

Missions

Enseigner l’éducation musicale aux élèves du collège, préparer et conduire les séances, évaluer les apprentissages et participer au suivi des élèves et à la vie de l’établissement.

Rémunération

Repères indicatifs publiés par l’Académie de Lyon pour un temps complet
Bac+3 : 1 850 € brut mensuel · Bac+5 : 1 934 € brut mensuel
S’ajoutent les indemnités indiquées par l’académie : ISOE (212,50 € brut/mois) et prime Grenelle (125 € brut/mois).

Le classement et la rémunération définitifs sont déterminés par le rectorat selon la situation et les diplômes du candidat.

Candidature

Merci d’adresser dès que possible un CV, une lettre de motivation, les justificatifs de diplôme, les expériences pertinentes et vos disponibilités. Les candidatures seront étudiées au fil de l’eau. Le recrutement et la nomination sont soumis à la procédure du rectorat.

Contact
Philippe Français · Chef d’établissement
Collège La Xavière, Chaponnay
philippe.frances@csalaxaviere.fr

Conditions de diplôme et rémunération : page « Enseigner en collège et lycée privés sous contrat - devenir maître délégué », Académie de Lyon (mise à jour septembre 2026). Temps complet : guide académique du maître délégué du second degré.